



## Réunion du CA de la MPT Chony du 09/04/2018

**Présents** : Sylvie Monmagnon, Martine Vachier, Caroline Bruyère, Christiane Maure, Jacques Petit, Claude Reverchon, Hélène Théolier, Franck Monmagnon

**Excusés** : Christine Gasquet, Marie B. Bianchi, Marie Fave, Isabelle Laleure

### STAGES ENFANTS VACANCES DE PRINTEMPS

Seulement 4 inscrits. Pourquoi si peu d'inscrits ? Le mot donné au Directeur de l'école élémentaire a été mis trop tardivement dans les cahiers (jeudi) pour des inscriptions le vendredi. Pour les prochaines fois aller tracter directement à la sortie des classes pour être en contact avec les parents et pouvoir déjà répondre à leurs questions sur les stages.

Voir pour l'année prochaine si on peut être présents à la réunion de rentrée des écoles.

Proposition de stages début juillet ou fin août : abandon de l'idée car personne pour gérer la communication et les inscriptions.

### PROJET ART DES CHOIX

Frank est présent pour apporter des explications sur la demande de versement de la somme votée en CA l'année dernière.

Claude s'est renseigné auprès de la Mairie (aide juridique) sur le fait qu'une association puisse faire un don à une autre. C'est possible si les 2 associations sont sur la même ligne, donc dans notre cas: OK. Par contre la Mairie se montre étonnée du montant envisagé qui « *correspond au montant de la subvention communale versée à la MPT. Certes, c'est pour l'amélioration de l'activité de quartier, mais cet argent n'est plus affecté à l'objectif qui est le soutien et l'amélioration des activités de base de la MPT. Cette démarche nous interroge sur la pertinence et de l'intérêt d'une subvention municipale future* ».

La solution proposée par le Président pour ne pas se dédire, et conserver la possibilité de recevoir la subvention de la mairie, serait de rembourser des factures d'animations à l'ADC, ou de faire des animations communes financées par la MPT, jusqu'à concurrence de 5000 €.

Cet argent provenant de nos adhérents, le Président demande, en retour, que ceux-ci n'aient pas à payer d'adhésion pour assister aux animations de l'ADC. Sur ce point, Frank indique qu'il ne peut pas prendre la décision seul, et qu'il répondra plus tard.

Il faudra inscrire ce don à la prochaine AG pour que les adhérents le valident.

Frank présente l'association : 90 adhérents, 14 administrateurs : association qui œuvre pour faire avancer les choses ensemble, qui a un rôle d'éducation populaire et est complémentaire avec les activités de la MPT. Le besoin des 5000 € n'est pas urgent, actuellement 24 000 € en provision.

Le don ne peut pas servir à l'achat des murs, ni au paiement des employés.

L'activité restaurant sert de « fond de roulement » pour les activités qui se dérouleront au café associatif.

Le compromis est en cours de signature, 2 emprunts vont être faits (80 000 €), signature de l'acte fin juin, ouverture en septembre. Il faudra être adhérent pour venir au café.

### ORGANISATION GALA

3 passages envisagés par groupe – 6 groupes. A voir pour établir le programme = Martine

Envoi à Anne-Laure pour validation = Martine  
Création affiche = Brigitte Spinelli

### **L'AVANT PREMIERE (SPECTACLE DU GROUPE DE CHORALE) LE 27/04/18**

Affiche à faire = Martine  
Entrée gratuite, mail à faire aux adhérents = Martine

### **SPECTACLE ENFANTS DU 13 MARS "LES CIRQUONFERENCES DU NON"**

Bilan très positif, public nombreux

### **POINT FINANCIER QUARTOUCHONY**

Pour dimensionner la fête de quartier, Quartouchony souhaite une estimation de la somme allouée = 400 € de budget pour le groupe

### **DIVERS**

Brigitte Spinelli se propose de faire toutes les affiches des manifestations de la MPT l'an prochain (contre le paiement de son adhésion à une activité) : Accord en CA.

Demande de remboursement de Madame SODE (Pilates). Elle a envoyé son certificat médical pour remboursement : Accord en CA ; remboursement effectué.

Réponse pour prêt de salle au club d'escrime le 30/06. Accord en CA. Confirmation et envoi de la convention effectué (Contact escrime : Nathalie PROST)

Réponse pour prêt de salle pour un concert de musique indienne : Refus du CA, car trop bruyant pour le voisinage, Réponse envoyée ?

Projet de renommer la grande salle au nom de Chantal Bourg :  
Jacques relance la fille de Chantal

Réponse à une demande de poste d'animatrice pour l'année prochaine :  
Refus à envoyer : Caroline (le profil ne correspond pas à nos activités, profil plutôt pour centre aéré)

### **PROCHAIN CA**

Lundi 14 mai 18h30